

# Le Trait d'Union



Septembre 2003 • n°37



## DANS CE NUMERO

Aéroport de Vatry • Les décisions du Conseil • La Carte Postale du Mois •  
La fête de la pêche • Le gala de danse Sports et Loisirs • Le calendrier de la  
rentrée • Et toutes vos rubriques habituelles...

Bulletin d'Informations  
d'Asnières sur Oise • Baillon • Royaumont  
[www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)





Madame, Mademoiselle, Monsieur,  
le mois de septembre et les mois à venir seront marqués par la reprise des travaux engagés avant l'été ainsi que le lancement de nouveaux travaux dans notre commune.

### VOIRIE ET RESEAUX

#### Grande Rue :

- Terminaison du renforcement du réseau eau potable,
- Enfouissement des réseaux d'électricité basse tension et éclairage public, téléphonique,
- Construction de trottoirs et caniveaux,
- Construction d'équipements pour le stationnement et le ralentissement de la vitesse.
- Réfection de la chaussée.

Cette première tranche de travaux ira du carrefour des rues de Toutedville et de Royaumont, à la rue Delchet.

Seuls les travaux d'enfouissement et le renforcement du réseau eau potable sont à la charge de la commune et s'élèvent à 762.051 €.

Le Maître d'Ouvrage (celui qui paie) de la construction des trottoirs, caniveaux, voirie est le Conseil Général qui rétrocèdera ensuite cette portion de voirie à la commune.

#### Rue du Parc aux Oiseaux :

Réfection de la voirie pour un montant total de travaux de 44.475 €.

#### Rue du Cat Rouge, Rue des Frileuses, Rue Santiago Soulas, Route de Chaumontel :

Réfection des voiries pour un montant total de 143.520 € réalisée dans le dispositif TRASERR.

#### Place des Martyrs de Chateaubriant et de la rue Pierre Brossolette :

Sécurisation des accès de l'entrée de l'école maternelle dans le cadre du TRASERR scolaire pour un montant de travaux de 31.664 €. Ces aménagements seront réalisés dès la fin des travaux de la Grande rue.

#### Rue des Marais, des Auges, et de Royaumont :

Réalisation d'équipements d'assainissement et réseau eau pluviale pour un montant de travaux de 46.644 €.

### BATIMENTS

#### Ateliers Ecole :

Le montant des travaux de construction des ateliers municipaux s'élève à 584.172 €. Ils sont financés pour partie par l'ETAT. Je rappelle que la démolition a été financée par l'association de préfiguration du Parc Régional Oise Pays de France.

#### Salles de classe à Baillon :

Mise en peinture pour 11.329 €.

#### Maison du Village :

Création d'une isolation phonique pour un montant de 57.373 €.

#### Lavoir de Baillon :

Restauration des murs et menuiseries pour un montant de 16.410 €.

Le montant total de tous ces travaux s'élève à 1.697.638 € (11.135.765 FF) qui sont financés à hauteur de 717.944 € (4.709.404 FF) par des subventions de l'Etat et du Conseil Général du Val d'Oise, soit près de 46 % du montant HT des travaux. La TVA est pré-financée par la commune mais elle est récupérée dans les deux années suivant l'exécution des paiements des marchés. Le solde restant à la charge de la commune est de 843.966 € (5.536.054 FF) qui sont financés par les excédents bruts d'exploitation qui ont été capitalisés et des emprunts, s'agissant d'investissements productifs et pour certains des équipements amortissables à long terme.

Outre la valorisation de nos impôts qui sont investis dans toutes ces opérations, ce résultat est aussi celui de l'important travail qui est fourni par les responsables et membres de la Commission des travaux, des très nombreuses heures passées dans les réunions de commission, de réunions avec tous les Services de l'Etat, et de l'immense travail de recherche de financements et de montage des dossiers réalisé par Hervé PELLIN, Secrétaire de Mairie.

Il faut bien sûr ne pas oublier les financeurs : l'Etat et surtout le Conseil Général du Val d'Oise qui finance toutes ces opérations à près de 46 % et bien plus pour le Conseil Général qui finance également la réfection de la voirie de la Grande rue avant de la rétrocéder à la commune.

J'adresse ma reconnaissance à tous ces acteurs et partenaires. Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne rentrée.

Claude KRIEGER, Maire

## DECISIONS DU CONSEIL SEANCE DU 17 JUIN 2003

### • Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents,

- approuve le projet de convention pour l'implantation d'une antenne Orange près du cimetière d'Asnières.

### • Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- adopte le compte administratif de la commune pour l'année 2002.

- approuve les comptes de gestion 2002, budget Commune et budget Assainissement.

- maintient, pour le centre de loisirs, à 0,76 € par jour et par enfant le montant du goûter et à 2.286,74 € le budget alloué pour activités diverses. Par ailleurs, la participation des familles est revue légèrement à la hausse, tout en conservant le système de dégressivité à la semaine, et en fonction du nombre d'enfants appartenant à une même famille.

- attribue les subventions suivantes aux coopératives des écoles (950 € à celle d'Asnières et 850 € à celle de Baillon).

- autorise le Maire ou un adjoint à lancer la procédure d'appel d'offres dans le dossier d'enfouissement des réseaux de la Grande Rue et dans celui du TRASERR 2003 (réfection de la chaussée des voies et rues suivantes : rue du Cat Rouge, Santiago Soulas, des Frileuses, route de Chaumontel).

- approuve la participation de la Commune aux dépenses de fonctionnement afférentes au gymnase et équipements sportifs du lycée Evariste-Galois de Beaumont-sur-Oise. JL



Toutes les décisions du Conseil en intégralité sur [www.ville-gaillieres-sur-oise.fr](http://www.ville-gaillieres-sur-oise.fr) rubrique CONSEILS.

## TRAVAUX

**Grande rue :** les travaux de raccordement (réseau d'eau potable) chez les riverains sont en cours.

L'enfouissement devrait débuter en octobre 2003.

**Ateliers Ecole :** des sondages de sol et sous sol complémentaires ont été demandés et exécutés en juillet.

Les travaux devraient reprendre début septembre. SP







Forêt de Carmelle — Carrière à cailloux, près Saint-Martin



Dans le Trait d'Union de janvier 1999, nous vous parlions des moyens d'entretien des voies communales et chemins dans les années 1830. Chef de famille, bêtes de somme et charrettes étaient requis pour creuser les carrières et transporter les cailloux. Au vu de cette carte postale, nous constatons qu'en 1913 les carrières étaient encore exploitées. Souhaitons que, pour bêtes et gens, les prestations étaient plus favorables. Pour se rendre aux chemins ruraux, les charrettes devaient certainement emprunter l'actuelle rue du cimetière, puisque auparavant cette voie était dénommée « rue aux cailloux ».

À propos des carrières : il en existe d'autres, méconnues du grand public, qu'il nous semble utile de porter à votre connaissance.

Un document cartographique définissant la zone concernée a été établie en juillet 2000 par les services de l'état. Ces carrières souterraines présentent des risques de mouvements de terrain liés à la présence de gypse dont les éléments constitutifs peuvent réagir chimiquement sous l'action de l'eau (ruissellement, humidité, fractures naturelles). En milieu naturel, des poches de dissolution vont ainsi se développer, leur ruine aboutir à un mouvement vertical de surface : affaissement ou effondrement.

Par chance, le risque (situé en forêt de Carmelle) n'affecte pas la partie urbanisée de la commune. GB



@ Téléchargez et collectionnez les cartes postales du mois sur le site Internet [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)

## VOISINAGE : PUIS-JE OBLIGER MON VOISIN A COUPER SES ARBRES ?

Extrait fiche pratique « Pleine Vie »

Les arbres de votre voisin vous font trop d'ombre, ou déversent leurs feuilles dans votre jardin...

**Les obligations légales de distance :**

Les arbres, arbustes et arbrisseaux dont la hauteur dépasse 2 mètres doivent être plantés à plus de 2 mètres de la ligne de séparation des deux propriétés. Les plantations dont la hauteur est inférieure à 2 mètres doivent, quant à elles, être plantées à la distance de 50 centimètres.

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espaliers de chaque côté du mur mitoyen, sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance. En revanche, ils ne pourront dépasser la crête du mur (art.671 et 672 du Code Civil).

A savoir : si le mur n'est pas mitoyen, seul le propriétaire du mur a le droit d'y appuyer ses espaliers.

**Votre voisin ne respecte pas ces distances :**

Vous avez le droit d'exiger qu'il arrache ou qu'il réduise la hauteur des arbres plantés trop près du mur. Quant aux arbres mitoyens (plantés entre les deux propriétés), vous pouvez exiger qu'ils soient déracinés.

Il y a tout de même certaines règles qui limitent ce droit d'arrachage.

- quand les plantations gênantes existent depuis plus de trente ans et que ni votre voisin ni le précédent propriétaire ne s'y sont opposés ;
- si votre voisin détient un titre autorisant ces plantations ;
- si le sort des arbres n'a pas été réglé lors de la division du terrain.

Une entente à l'amiable est toujours préférable. Si une simple discussion ne suffit pas, avant d'engager une procédure devant le tribunal d'instance contre votre voisin, commencez par lui adresser un courrier recommandé avec accusé de réception.

## ENVIRONNEMENT



### L'ARBRE DE VIE

C'est dans l'if, cet arbre décoratif à fruits rouges que les chercheurs ont extrait une molécule anti-cancéreuse le Taxotère. Cette substance rentre dans la composition d'un médicament, le taxol, qui vient d'obtenir une nouvelle autorisation sur le marché.

La société "S.N. plantes médicinales", spécialisée dans les matières végétales à usage pharmaceutique, récolte les jeunes pousses d'ifs (*taxus baccata* L.) issues de la taille.

Aussi, si vous possédez une haie *taxus baccata* et si vous désirez participer à la collecte vous pouvez prendre contact avec la société :

**S.N. plantes médicinales**

1, avenue Louise

95120 ERMONT Tél. 01.34.13.07.41

laquelle société se chargera de la taille de votre haie.





## AEROPORT DE VATRY

A l'invitation des Responsables de l'Association Pour le Respect de l'Environnement et du cadre de Vie (AREC) présidé par Michel TOURNAY qui défend depuis 1978 les habitants des communes de la Plaine de France contre les nuisances sonores générées par le développement du trafic de la plate-forme de Roissy-CDG, plusieurs élus du Canton accompagnés des Députés Jérôme CHARTIER et Jean BARDET se sont rendus le 24 mai 2003 à l'aéroport de Vatry. Cet aéroport est situé dans la Marne sur le site de l'ancienne base militaire de Châlons-Vatry où il a été réalisé une plate-forme multimodale (air, fer, route) dédiée au fret international hélas largement sous-utilisée au regard de ses capacités réelles. Nous avons été reçus par Albert VECTEN, Président du Conseil Général de la Marne et Charles de COURSON, Député de la Marne qui œuvrent de toutes leurs forces pour développer cette plate-forme et faire reconnaître par l'ETAT et ses Administrations son existence et son utilité à un redéploiement du trafic notamment du fret ; plutôt que de continuer à concentrer le développement sur la seule région parisienne déjà largement saturée par les nuisances sonores subies par plus de 2.000.000 d'habitants. L'aéroport de Vatry a été mis en exploitation au cours de l'année 2000. Il s'étend aujourd'hui sur 1500 ha, et à terme sur 1800 ha, qui appartiennent au Conseil Général de la Marne. Il dispose d'une piste de 3860 mètres de long et de 60 mètres de large ; il est prévu la construction d'une deuxième piste.

Le montant des travaux engagé est de 2 milliards de francs. L'aéroport est exploité par les deux Chambres de Commerce de Châlons et Reims au travers d'une société anonyme au capital de 1,5 million d'Euros et détenu à 23 % par l'aéroport Montréal Canada. Il est situé dans une zone peu habitée : 7 habitants au km<sup>2</sup> et 141 logements seraient concernés par des

nuisances, chiffre qui pourrait encore être abaissé par une politique de maîtrise et de rachat du foncier et des maisons concernées. Au cours de la présentation, nous avons appris que FEDEX, Intégrateur principal basé à Roissy, était propriétaire du foncier sur lequel il a implanté l'aérogare de fret contrairement à toutes les autres entreprises qui elles sont concessionnaires.

Nous avons également appris que l'Etat Français avait signé un contrat qui le contraindrait à verser près de 2 Milliards de francs à FEDEX dans le cas où des mesures de suppression des vols de nuits seraient prises, ou s'il était exigé le transfert des activités de FEDEX sur d'autres plate-forme. Dans ces conditions, à qui fera-t-on croire, sauf à jouer le jeu de l'hypocrisie, que toutes ces concessions ont été mises en place pour empêcher le développement et la délocalisation de FEDEX. Comme vous le savez la mission Parlementaire présidée par Jean-Michel GONNOT, Député de l'Oise vient de rendre son rapport qui conclut qu'il est inutile de construire un troisième aéroport dans le grand bassin parisien et propose de CONSTRUIRE UNE OU DEUX NOUVELLES PISTES au nord de Roissy. Qui peut croire que ces mesures, si elles étaient mises en œuvre, conduiront à une baisse des nuisances sonores ? Nous devons être vigilants et mobilisés aux côtés des associations de défense de notre environnement si nous ne voulons pas que notre village subisse encore plus de nuisances sonores et de pollution atmosphérique. Une proposition positive, entre autres, de ce rapport sur les 21 propositions qu'il contient est celle du transfert de certains vols de fret vers Vatry.

CK

*Association pour le Respect de l'Environnement et du cadre de Vie (AREC). 52, avenue Fourcade 95560 MONTSOULT • Tél. : 01 34 69 82 70  
Internet : <http://arec.free.fr>*

## RESPECT ET ENVIRONNEMENT

Je reçois de plus en plus souvent, de la part d'habitants respectueux des règlements et de l'environnement, des remarques sur la présence de sacs-poubelles et de « monstres » déposés sur la voie publique et sur les trottoirs plusieurs jours avant le jour de ramassage. Je vous rappelle que les déchets doivent être déposés pour être ramassés au plus tôt la veille au soir. Je vous rappelle également que les sacs doivent être mis dans une poubelle fermée pour ne pas être éventrés par les animaux errants. Le personnel communal et le personnel des services de ramassage sont au service du public et non au service de quelques personnes irrespectueuses des règlements et de l'environnement. J'espère que ces personnes ne nous contraindront pas à prendre un arrêté de police et compte sur leur civisme et le respect de la vie en collectivité.

CK

## FLEURISSEMENT DE NOTRE VILLAGE

L'an dernier déjà nous avons déploré la disparition de nos plantations. Cette année encore, les hortensias se sont envolés. C'est à désespérer du civisme de certains de nos concitoyens.

MP

## PRINTEMPS DE L'ENVIRONNEMENT

**Le 24 mai à Asnières et le 31 mai à Bailion**

C'est sous un ciel grincheux que les élèves de Blanche de Castille sont partis à l'assaut du Parc de Tauteville pour le grand nettoyage de printemps. La pluie n'a pas arrêté la collecte qui s'est traduite par un plein camion de détritus.

Les jeunes Baillonnais, quant à eux, ont participé au ramassage sous un soleil radieux. Malheureusement, encore une fois, nous avons trouvé des restes d'automobiles, du carrelage, des bouteilles ....

Pour tout le monde ça s'est terminé par un bon casse-croûte. Bravo à tous et merci.

MP







## BEAUMONT SUR OISE : UN NOUVEAU LOCAL POUR LA CROIX-ROUGE

Le Président de l'antenne locale de Beaumont sur Oise, Alain Tricot, a inauguré le samedi 21 juin 2003 le nouveau local aménagé qui sert à l'aide alimentaire. Pour l'occasion, Monsieur Patrice Hucher, Président Départemental de la Croix-Rouge était présent ainsi que Monsieur Claude Krieguer, Maire d'Asnières sur Oise et Monsieur Fabrice Millereau, Maire de Beaumont sur Oise. La délégation locale de Beaumont répond à une importante demande de personnes en détresse.

L'aide alimentaire est distribuée un mercredi sur deux à environ 150 familles, chacun donne selon ses moyens. L'aide alimentaire se situe entre l'épicerie sociale et le colis alimentaire. Pour répondre aux besoins, la Croix-Rouge s'approvisionne à la Banque Alimentaire deux fois par mois et nous organisons également des quêtes dans les grandes surfaces. Les travaux du local ont été réalisés par les bénévoles de la Croix-Rouge (carrelage, faux-plafond et peintures). L'antenne de Beaumont propose également d'autres aides aux personnes démunies. Chaque mardi matin, elle effectue une distribution de vêtements auprès de 190 familles.

Chacune des quatorze communes qui dépendent de cette antenne locale apporte son aide. Parmi les nombreux services, celui de la municipalité d'Asnières sur Oise est particulièrement utile : la commune met à la disposition de la Croix-Rouge un chauffeur et un véhicule pour effectuer les différents trajets à la Banque Alimentaire à Arcueil.

La Délégation Locale de Beaumont a été créée le 16 avril 2002. Elle s'occupe de 14 communes (Beaumont, Bernes, Bruyères, Champagne, Mours, Nointel, Persan, Ronquerolles, Asnières sur Oise, Noisy sur Oise, Saint-Martin du Tertre, Viarmes et Villaines sous Bois. Elle compte vingt cinq bénévoles. Une fois par mois, sept formateurs assurent des sessions de formation aux premiers secours.

Les services rendus tout au long de l'année sont les suivants :

**Antenne vestimentaire :** tous les mardis de 9h à 12h à Beaumont et le mercredi de 16h à 16h30 tous les 15 jours à Viarmes.

**Antenne alimentaire :** le mercredi tous les 15 jours de 9h à 11h30 à Beaumont et de 15h à 16h à Viarmes.

**Formation aux 1<sup>ers</sup> Secours :** tous les mois. Samedi et dimanche de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Participation aux frais : 55 €.

2, rue Anatole France • 95260 Beaumont sur Oise • Tél : 01.34.70.96.34

Alain TRICOT

*Je remercie Monsieur TRICOT Président de l'Antenne de Beaumont-sur-Oise et Vice Président de la Croix Rouge du Val d'Oise et l'équipe qui l'entoure pour tous les services qu'ils offrent dans notre région aux plus démunis. Je félicite et remercie les familles russes hébergées par le Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile installé à Persan qui ont participé à la construction et l'aménagement de ces nouveaux locaux.*

Claude KRIEQUER, Maire

## ANNONCE

Madame Annie-Paule DEVILLE

2, rue du Crocq

INFIRMIERE D.E. à Asnières sur Oise, a le plaisir d'annoncer à son aimable clientèle, son association à compter du 1er juin 2003 avec Mademoiselle Nathalie SAINT-PIERRE.

Les permanences au cabinet seront toujours assurées sans rendez-vous de 11h à 11h30 et de 18h30 à 19h du lundi au samedi et les soins à domicile sur demande au 01.30.35.34.82.

## AMELIORER LA SECURITE DOMESTIQUE

E.D.F. propose un

"diagnostic Confiance Sécurité"

Il s'agit d'un diagnostic de l'installation électrique de l'habitation portant sur 53 points de contrôle. Il est réalisé en 1 heure environ par PROMOTELEC, organisme de contrôle indépendant. Ce diagnostic est une démarche volontaire. Il est facturé directement par PROMOTELEC au prix forfaitaire de 80 € TTC.

A l'issue du contrôle, l'organisme remet un rapport décrivant les anomalies constatées et leur gravité pour la sécurité, assortie d'un guide pratique. Le demandeur reste totalement libre de décider des travaux à engager et du choix de l'installateur.

## EF5

### ILE DE FRANCE

L'Établissement Français du Sang nous fait savoir que la collecte de sang du 30 juin 2003 lui a permis d'accueillir 41 personnes et remercie les personnes ayant collaboré à ce résultat.

#### Site de Pontoise

Avenue de l'Île de France • BP 9

95301 Pontoise Cedex

Tél : 01.30.17.33.00

Fax : 01.30.38.60.43

### LA PREVENTION ROUTIERE

Cette association nous fait part de la nouvelle adresse du Comité

Départemental du Val d'Oise :

18, rue Thiers

95300 Pontoise

Tél : 01.30.32.75.23

Fax : 01.30.32.71.82

### COLLECTE DES VERRES ET DES ENCOMBRANTS

Verres

Vendredis 5 et 19/09/2003

Vendredis 3 et 17/10/2003

Encombrants

Vendredi 5/09/2003

Vendredi 3/10/2003

### PERMANENCES DE L'OPAH

Asnières

Mardis 9 et 23/09/2003

Mardis 7 et 21/10/2003

Viarmes

Vendredis 5 et 19/09/2003

Vendredis 3, 17 et 31/10/2003

### HORAIRES

#### D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi : 8 h 30 - 12 h

Mardi : 17 h - 19 h 30

Mercredi : 8 h 30 - 12 h

Vendredi : 8 h 30 - 12 h

Samedi : 8 h 30 - 12 h

Permanence Baillon

Mercredi : 14 h 30 - 17 h







### FETE DE LA PECHE

Comme tous les sports, la Pêche avait ses journées nationales ce week-end des Samedi 31 mai et Dimanche 1<sup>er</sup> juin. Plusieurs manifestations se déroulaient, dont les plus importantes à Asnières-sur-Oise. Sur la Thève, il était proposé de pêcher GRATUITEMENT des truites, encadré par les élus des associations organisatrices. Dès le samedi matin, vers 9h, il a été procédé à un déversement de truites et tout à chacun pouvait pêcher jusqu'à 6 truites chaque jour. Pour plus de renseignements sur la pêche dans le Val d'Oise, rendez-vous sur le site Internet consacré à la pêche en Val d'Oise : <http://perso.wanadoo.fr/la.peche>



### PALMES DU BENEVOLAT

Récompenses pour les bénévoles de l'Amicale des Pêcheurs de la Thève et de l'Ysieux, de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) et du Club des pêcheurs de compétition, l'hameçon-Club SENSAS.

Le comité des distinctions (le conseil de la fondation est composé des membres fondateurs, comme MME ALLIOT-MARIE, Ministre de la Défense, mais aussi des Ministres de l'Intérieur, des Sports, de la Culture ainsi que les Présidents de l'Association des Maires de France et du Comité National Olympique) de la très officielle **Fondation du Bénévolat** a dévoilé les noms des récipiendaires de cette année 2003.

### ATTRIBUTION

#### DES PALMES DU BENEVOLAT

• Eric MENVEUX, Président-fondateur du Club des pêcheurs de compétition de l'Hameçon-club-SENSAS et Secrétaire de l'AAPPMA se voit attribuer les Palmes de BRONZE.

• René LEBORGNE, Trésorier du Club des pêcheurs de compétition de l'Hameçon-club SENSAS, Vice-Président de l'AAPPMA, président du Comité régional d'Ile-de-France des pêcheurs de compétition et ancien Président du Comité Sportif Départemental des pêcheurs de compétition du Val d'Oise se voit attribuer les Palmes d'ARGENT.

• Dominique LECOMTE, garde-pêche particulier et administrateur de l'Amicale des Pêcheurs de la Thève et de l'Ysieux et de l'AAPPMA se voit attribuer les Palmes d'ARGENT. La Croix de Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole au titre de la promotion du 14 juillet est attribuée à Roger LECOMTE et René LEBORGNE.

Michel COLLIN

Président de l'AAPPMA de VIARMES et Communes Environnantes et de l'Amicale des Pêcheurs de la Thève et de l'Ysieux

#### TIR A L'ARC

Pour les fêtes de la Saint Jean, le regroupement des vieilles voitures, les 21 et 22 juin, puis pour la fête nationale, le 14 juillet, la Compagnie d'arc de Viarmes est venue au Parc de Toutherville effectuer des initiations.

Pour chaque personne qui le souhaitait, des moniteurs brevetés par la FFTA (Fédération Française de Tir à l'Arc),

indiquaient les bases, leur faisaient tirer 3 flèches pour passer à la pratique, puis leur faisaient faire un tir de 3 volées de 3 flèches servant de support à une compétition.

Chaque jour quatre coupes offertes par la municipalité étaient mises en jeu : une par catégorie (homme/femme, plus ou moins de 14 ans). Pour gagner, il fallait être débutant dans ce sport, faire le meilleur score de la catégorie, et être présent lors de la remise de prix à 18h45.

Nous donnons rendez à ceux et celles qui voudraient s'essayer à la prochaine animation, et pour ceux qui voudraient aller plus loin à l'école de tir qui débutera à la prochaine rentrée.

#### Nos prochains rendez-vous :

• la journée des Associations à la maison du village ou nous répondrons à vos questions.

• les 15-16 novembre et 13/14 décembre 2003, au gymnase de Viarmes pour des concours qualificatifs au championnat de France de tir en salle.

Lucien MERCIER

#### Les gagnants du 14 juillet :

**Angélique Cheval**

- de 14 ans / femme

**Follereau Thomas**

- de 14ans / homme,

(un vacancier originaire de la Nièvre)

**Brosset Delphine**

+ de 14ans / femme

**Mahoudaux Didier**

+14ans / homme





## ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Spectacle de l'école de danse  
classique et de modern'jazz de  
juin 2003

Comme chaque année depuis 17 ans,  
l'école de danse d'Asnières sur Oise a  
présenté son spectacle. Sa grande  
tenue, sa rigueur, la recherche  
musicale, la richesse des chorégraphies  
ont contribué à l'enchantement des  
spectateurs venus nombreux. Quatre  
représentations ont été nécessaires pour  
satisfaire toutes les familles.

Isabelle SERROU, directrice de l'école  
de danse, a créé et réalisé ce spectacle,  
assistée du professeur Delphine  
CATROUX et entourée de son équipe  
de bénévoles. 400 costumes environ  
ont été coupés pour 222 danseuses et 3  
danseurs.

### SAISON 2002-2003

Au cours de la saison, l'école a  
participé à différentes manifestations et  
présenté plusieurs élèves :

- au concours régional en classique,
- à l'examen départemental, en jazz et  
en classique.

Toutes les élèves ont été récompensées.

### SPORTS & LOISIRS PROPOSE DIFFERENTS COURS

#### Danse classique et Jazz

- Pour les enfants :
  - éveil à la danse, à partir de 4 ans
  - classique, à partir de 6 ans
  - modern' jazz, à partir de 10-11 ans
- Pour les adultes :
  - 2 cours de modern' jazz

1 pour débutantes

1 pour confirmées

1 cours de gym et stretch

Ces cours sont dispensés par Isabelle  
SERROU, directrice et Delphine  
CATROUX, professeur.

#### Danse traditionnelle et contemporaine

- Pour les enfants à partir de 4 ans.
- Pour les adultes.

Ces cours sont dispensés par Philippe  
LEMOINE, professeur.

Ce dernier présentera son prochain  
spectacle, à la Maison du Village le 11  
octobre 2003.

Les inscriptions se feront à la Maison  
du Village, le jour des "Portes  
Ouvertes", le 13 septembre 2003.

Josette JOURDE





## KERMESSE À BAILLON

Samedi 14 juin, les parents d'élèves de l'Association Co-Education Active organisaient la première kermesse du hameau. Dès midi, au sortir de l'école, les enfants étaient accueillis en musique par Dan le chanteur et les premiers stands ouvraient.

12h30 : auberge espagnole (prise de vitamines avant une journée très active). Les inscriptions au tournoi de foot se faisant (2 équipes d'enfants de l'Olympique Viarmes/Asnières étaient présentes, merci à eux !), un violent orage a éclaté. Sous ce déluge, alors qu'une équipe d'adultes affrontait les J2B (jeunes de Baillon), nous avons été contraints de reporter ce tournoi. Mais il n'était pas question de décevoir tous ces bambins à qui nous avons fourni des ponchos pour poursuivre les festivités en attendant le soleil...

Et surtout la STAR incontestée des enfants : PAPILLON, cet adorable poney Dartmoore.

Au programme : chamboule tout, fléchettes, tombola, filet garni, initiation moto... Au final, c'est plus de 3000 lots distribués, plus encore de sourires d'enfants récoltés et ces regards ravis qui nous permettent d'envisager la deuxième édition au printemps prochain.

Merci aux parents organisateurs, aux habitants de Baillon et à nos nombreux partenaires. La prochaine manifestation de notre Association est « Nettoyons la nature ». Rendez-vous le 26 ou 27 septembre prochain.

(renseignements 06.85.80.46.31)

Jean-Marc GUIEAU, *Président*



## OUTIL EN MAIN

C'est en présence de la Présidente Isabelle CHABANEI co-fondatrice de l'Outil en Main à Asnières, des enfants ayant fréquenté l'Atelier Outil en Main en 2002 / 2003 et des parents, que la remise des diplômes s'est déroulée le 28 juin 2003. Hélas l'acteur principal de l'association, Monsieur LEROUX (*ci-contre*), était absent s'étant blessé et hospitalisé quelques jours plutôt.

Je remercie tous les acteurs de l'association et adresse mes meilleurs vœux de rétablissement à Monsieur LEROUX qui par téléphone et de son lit d'hôpital a adressé de bonnes vacances à tous. Comme si le destin s'acharnait, peu de temps après son retour au domicile, c'est Madame Romilda LEROUX son épouse, qui a été frappée par une hémiplegie suivie d'une deuxième « attaque » qui l'emporta. Monsieur LEROUX, l'épreuve est bien au-delà des mots mais la force de vivre qui vous habite, votre famille et vos nombreux amis qui vous entourent vous aideront je l'espère à traverser ce chemin. La commune d'Asnières-sur-Oise, et le Conseil Municipal vous adressent tous leurs témoignages de sympathie, et de reconnaissance pour ce que vous faites pour notre village. CK

## ECOLE DE MUSIQUE DE VIARMES • LA CARNELLOISE

Les inscriptions à l'école de musique de Viarmes se feront :

□ le mercredi 3/09/03 au Hêtre Pourpre, 36 rue Kleinpeter à Viarmes de 14h30 à 17h30.

□ le dimanche 07/09/03 à la journée Portes ouvertes des associations de Viarmes au gymnase de 10h15 à 18h.

□ le samedi 13/09/03 à la journée Portes ouvertes des associations d'Asnières à la Maison du Village de 10h à 17h30.

Les disciplines enseignées sont les suivantes :

• Eveil musical pour les enfants à partir de 4 ans, formation musicale, accordéon, batterie, clarinette, flûte traversière, guitare classique, guitare moderne, électrique, piano, saxophone, tambour, trompette, violon, altos.

• Chorale enfants et chorale adultes. Pour les chorales, la connaissance du solfège n'est pas nécessaire, mais des voix de basse et ténors sont les bienvenues.

Cette année, ouverture d'une classe de technique vocale chant pour les adolescents et les adultes.

B. Marchand, *Président*



## AGENDA

**2 SEPTEMBRE**

Rentrée scolaire

**13 SEPTEMBRE**

Journée des associations  
à la Maison du Village

**19 SEPTEMBRE**

Soirée brème du cerf

**20 SEPTEMBRE**

Fête de la rentrée à Baillon

**26 SEPTEMBRE**

Soirée brème du cerf

**28 SEPTEMBRE**

Brocante de Baillon

**28 SEPTEMBRE**

Concert à la Salle Saint-Louis de  
Viarmes à 15h30 :

l'Orchestre d'Harmonie

« La Carnelloise » reçoit l'Orchestre  
d'Harmonie de Wimereux

(Pas de Calais)

**27 SEPTEMBRE**

Réunion publique de concertation  
sur le PLU

à 9h à la Maison du Village

**11 OCTOBRE**

Spectacle "Danse traditionnelle et  
contemporaine" à la Maison  
du village

Retrouvez toutes les annonces  
sur [www.ville-asnieres-sur-oise.fr](http://www.ville-asnieres-sur-oise.fr)  
rubrique [agenda](#)







**ETAT-CIVIL**

**NAISSANCES**

16 mars 2003 : NOVAIS Alycia Victoria née à Beaumont-sur-Oise • 95  
 28 avril 2003 : BIZET Léa née à Beaumont-sur-Oise • 95  
 8 mai 2003 : CARRE Elodie Louise Emélie née à Montmorency • 95  
 8 mai 2003 :  
 SICARD Quilian né à Creil • 60  
 SICARD Chartine née à Creil • 60  
 12 mai 2003 : BORNE Romy Evelyne Annie née à Beaumont-sur-Oise • 95  
 15 mai 2003 : NOUI-MEHIDI Méssane née à L'Isle Adam • 95  
 4 juin 2003 : LÉPICIER Clément Jean-Philippe Christophe né à Senlis • 60  
 17 juin 2003 : GRAIN Pénélope Hélène Véronique née à L'Isle Adam • 95  
 1<sup>er</sup> août 2003 : BELSON Romain né à Paris • 75  
 13 août 2003 : GLOGOWSKI Léana Louna Cécile née à Montmorency • 95

**MARIAGES**

19 Avril 2003 : LECOESTER Denis Christian & PLOMP Laurence Christiane Martine  
 14 Juin 2003 : SIMON Bernard Fernand Arthur & THIÉBAULT Annie Nicole  
 21 Juin 2003 : POUJADE Olivier Serge & PARDO CELORIO Margarita  
 21 Juin 2003 : MARGAROU Dominique Bruno & SUBRA Nathalie Agnès  
 28 Juin 2003 : BERNARD Patrice Maurice Alexandre René & MATHIEU Corinne  
 5 Juillet 2003 : CRISTOBAL Xavier & MARCHAND Caroline Michèle Anne  
 12 Juillet 2003 : ANDRADE Carlos & MERCIER Carol Anne Christine  
 2 août 2003 : FRANÇIN Mathieu & BOCQUAIRE Carole

**DECES**

18 mai 2003 : LERICHE Michel Claude à Mulhouse • 68  
 31 mai 2003 : LETELLIER Daniel Eugène Gustave à Beaumont-sur-Oise • 95  
 15 juin 2003 : FAE Robert Pierre Paul à Gonesse • 95  
 8 juillet 2003 : BOURGEOIS Vve ZAMANILLO Suzanne Lucienne à Beaumont-sur-Oise • 95  
 11 juillet 2003 : LAMOTTE ép. PARIS Françoise Antoinette Thérèse à Pontoise • 95  
 11 août 2003 : OBERTI ép. LEROUX Romilda à Beaumont-sur-Oise • 95

**CASERNE DE POMPIERS DE VIARMES**

**Inauguration de l'extension**  
 La commune d'Asnières sur Oise a participé à cette nouvelle extension à hauteur de 40.454,58 € au titre des dépenses départementales d'incendie et de secours, ainsi qu'à l'acquisition du terrain nécessaire (6.326,63 €).

**UN BEBE, UN ARBRE**

Votre enfant est né entre octobre 2001 et septembre 2003. C'est pour vous un immense bonheur d'accueillir ce jeune être. Pour lui, vous êtes tout. Vous lui apportez votre amour, vos soins les plus attentifs. Bientôt, vous l'éveillerez à la connaissance du monde, ce monde que nous avons le devoir de préserver pour nos enfants. Vous pouvez aider votre enfant à grandir dans une nature plus belle et plus pure en participant à l'opération **"Un bébé, un arbre... Ils grandiront ensemble"**, le samedi 29 novembre 2003. Pour votre bébé, la commune d'Asnières-sur-Oise, va planter un arbre dont il sera le parrain. À cette occasion, merci de nous faire des suggestions du lieu où pourrait être organisée cette manifestation. L'Office National des forêts accompagne notre opération. Pour que votre enfant devienne le parrain d'un jeune arbre et pour vous associer concrètement à la protection de la forêt française, il vous suffira de compléter une carte réponse, que vous recevrez courant septembre et de la retourner en Mairie le plus tôt possible. PM

**INTERVENANT MUSIQUE**

Comme vous le savez, Melle Ahline Marie-Noelle nous quitte afin de poursuivre ses études de musicologie au Burkina Faso. Après avoir étudié et reçu plusieurs candidatures, j'ai le plaisir de vous annoncer que Madame HUVIER Christine assurera la fonction d'intervenant musical dans nos écoles pour l'année scolaire 2003/2004. Cette personne a une solide expérience en chant et dans le domaine musical auprès des enfants. Nous lui souhaitons la bienvenue et une très bonne année scolaire. PM

**REMISE DES DICTIONNAIRES AUX CM2**

Traditionnellement à la fin de l'année scolaire, Philippe MARCOT, a remis à chacun de nos élèves du CM2 qui quittent le cycle du primaire, un dictionnaire dont nous tirons la marque. Pour tous ces enfants le passage en 6ème et l'entrée au collège est un évènement dans le cursus scolaire. Nous souhaitons à tous nos enfants toute la réussite dans leurs études. PM

**PROFESSION DE FOI**

Le 1<sup>er</sup> juin dernier, l'église Saint Rémi accueillait nos enfants pour le renouvellement de leurs promesses de baptême. En présence de Monsieur le Maire et d'une nombreuse assistance, le Père PIZIVIN assisté de nos sœurs si dévouées, a célébré la messe. Que soient ici remerciées toutes les personnes qui ont permis que cette belle cérémonie ait lieu dans notre village. MP

**MEDAILLES DU TRAVAIL**

**ARGENT** FAUTREL Jacques  
 PINO Eléonore  
 REGNIER Anne-Marie

**VERMEIL** BAR Dominique  
 DURAND Roselyne  
 FAUTREL Jacques  
 PERRIER Josiane  
 REGNIER Anne-Marie

**OR** BLONDEAU Jean-Pierre  
 FAUTREL Jacques  
 LAMAUDIÈRE Daniel  
 REGNIER Anne-Marie

**LETTRE DE FELICITATIONS DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
 DE MASSARY Jean Claude  
 MERCIER Lucien  
 BOCQUAIRE Michèle  
 DUMINIL Marie-Claude

**MEDAILLE DE BRONZE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
 JOURDE Josette  
 RENARD Philippe

**ACCUEIL PRE ET POST SCOLAIRE**

Après une première année d'activité réussie, l'accueil pré et post scolaire a réouvert ses portes le 2 septembre 2003 à Asnières et à Baillon. M<sup>me</sup> HERBERT Sandrine, de l'association ADAPT 95, responsable de l'accueil nous quitte après cette année d'accompagnement pour le démarrage de notre projet. Nous leur adressons tous nos remerciements pour leur aide efficace et professionnelle. La direction de l'accueil est dorénavant assurée par Melle PARIS Fanny, titulaire du BA.FD. Elle sera accompagnée de Mesdames Freyne Violette, L'Hotellier Marie-France et Plomp Martine, titulaires du BA.FA. L'accueil fonctionne le lundi, mardi, jeudi et vendredi pendant les périodes scolaires de 7h15 à 8h45 à Asnières, de 7h30 à 9h à Baillon. PM





## RENTREE SCOLAIRE ET EFFECTIFS DES CLASSES

A la date d'impression, compte tenu du nombre important d'enfants inscrits pour la rentrée de septembre 2003, il n'est pas possible de donner la répartition des effectifs pour l'École Blanche de Castille :

PS/MS (Mme Veronneau)  
PS/MS (Mme Dahl)  
GS (Mme Sowka)  
CP (Mme Samson)  
CE1 (Melle Barrot)  
CE2  
CM1 (M.Lagedamon)  
CM2 (M.Lecomte)

### École du Bois Bonnet de Baillon :

TPS/PS/MS (Mme Gemma) • 28 élèves  
GS/CP (Mme Petit) • 19 élèves  
CP/CE1 (Mme Surblé) • 19 élèves  
CE2 (Mme Lecoanet) • 18 élèves  
CM1/CM2 (Mme Giovagranti) • 22 élèves

## VACANCES SCOLAIRES

Vacances de la Toussaint : du mercredi 22 octobre 03 au lundi 03 novembre 03

Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 03 au lundi 05 janvier 04

Vacances de Février : du samedi 14 février 04 au lundi 01 mars 04

Vacances de printemps : du samedi 10 avril 04 au lundi 26 avril 04

Vacances d'été : mercredi 30 juin 04

## CALENDRIER DES SAMEDIS VAQUES

Je vous informe que ces samedis libérés pour les élèves sont utilisés par les enseignants pour travailler en équipe pédagogique ou pour rencontrer les partenaires impliqués dans le projet et la vie de l'école.

Le 13 septembre 03

Le 27 septembre 03

Le 11 octobre 03

Le 29 novembre 03

Le 20 décembre 03

Le 17 janvier 04

Le 14 février 04

Le 13 mars 04

Le 10 avril 04

Le 29 mai 04

Le 5 juin 04

Le 26 juin 04

## DEJECTIONS CANINES

Notre attention a été attirée par le fait que nous trouvons de plus en plus souvent, dans les pelouses aux abords directs de nos écoles d'Asnières et de Baillon, dans les Sentes piétonnes et de promenade des déjections canines. Nous demandons aux propriétaires de ces animaux de bien vouloir respecter ces lieux privilégiés de nos enfants et des promeneurs. PM

## 14 JUILLET

Journée torride au Parc de Touthville pour accueillir la fête ! Dès 15h, nos associations nous ont fait marcher, jouer, boire, manger et danser. À la nuit tombée, la pluie d'étoiles du feu d'artifice a ravi petits et grands. À l'an prochain. MP

## REUNION PUBLIQUE AU HAMEAU DE BAILLON

Ce sont au moins 100 personnes qui ont participé à cette réunion où il a bien sûr été question de la fermeture de la voie de la Cave pour des raisons de sécurité dues à la forte dégradation de ce chemin devenu malgré les mesures prises au cours des années 1995 et 1996 une déviation de la Nationale 16 pour contourner les villes de Chantilly, Gouvieux, Lamorlaye et Chaumontel. Il a été répondu que la remise en état de ce chemin, créé sans fondation dans le Marais du Lys, et inscrit dans l'Oise en Espace Naturel Sensible, coûterait plusieurs centaines de milliers d'euros à la collectivité.

De l'analyse faite par les Ingénieurs du Laboratoire de l'Ouest parisien, organisme dépendant directement du ministère de l'équipement, il ressort qu'il faudrait construire de chaque côté et sur 700 mètres de longueur une poutre enterrée de 60 centimètres d'épaisseur pour stabiliser l'infrastructure. Il est regrettable qu'une minorité, consommateurs d'environnement et de l'argent public s'autorisent à désinformer en évoquant une fermeture définitive de ce chemin alors que les seuls objectifs qui ont guidé cette fermeture sont l'adaptabilité de ce chemin à sa configuration et d'assurer la sécurité des biens et des personnes qui dépend de la seule responsabilité personnelle du Maire, ainsi que de protéger notre environnement et notre cadre de vie. Farouche défenseur de l'environnement et militant contre les nuisances de l'aéroport de Roissy et contre les décharges sauvages le Docteur DERMER ancien Conseiller Général du Val d'Oise et Maire de Chatenay en France, Artisan de la création de la Fondation de Royaumont, qui nous a quitté récemment, écrivait à ce sujet :

« LA NATURE N'EN PEUT PLUS.  
ELLE DEMANDE GRACE.  
ELLE EN A PLEIN LE CIEL,  
ET RAS LE ... SOL. »

Au cours de cette réunion, il a également été abordé et présenté les objectifs de révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) où il est clairement ressorti que les habitants du hameau ne souhaitent pas l'ouverture de nouvelles zones de construction mais au contraire le renforcement de la protection de notre environnement, l'amélioration de la qualité de vie notamment pour les jeunes du hameau ainsi que la mise en place de nouveaux services pour la garde des enfants

Les Elus présents se sont engagés à réunir les jeunes pour les concerter et réfléchir ensemble sur les projets qu'ils souhaitaient voir étudier. CK

## PARCOURS DU CŒUR

L'édition 2004 des Parcours du Cœur aura lieu le samedi 20 mars ou dimanche 21 mars 2004. Nous vous informerons dans nos prochains numéros de la date qui sera retenue. DG

## ACQUISITION PAR LA COMMUNE D'UNE FRACTION D'UNE DES GRANDES PROPRIETES D'ASNIERES

Pour maîtriser l'aménagement de l'espace, protéger notre environnement naturel en centre ville, la Commune d'Asnières sur Oise a acquis, au moyen de son droit de préemption, un terrain bâti de près de 3 ha au centre de notre village qui s'étend de la Grande Rue à la rue du Four. Aux motivations ci-dessus s'ajoutent celles de sécuriser le virage à l'entrée de ville et de créer de part et d'autre des franges du parc des emplacements de stationnement. CK



La Voie de la Cave à Baillon



## CENTRE AERE

Même si cette année, pour cause d'ouverture des inscriptions un peu tardive - ce dont nous nous excusons auprès des familles concernées -, le centre aéré du mois de juillet a commencé plus calmement que les années précédentes, sa durée un peu exceptionnelle (près de 5 semaines) a permis à une soixantaine d'enfants de se croiser autour de l'équipe pédagogique composée de 5 animatrices et animateurs et d'un directeur.

Une grande sortie hebdomadaire était prévue et les enfants ont ainsi pu découvrir les joies de la Mer de Sable, du Parc Astérix, de la base nautique d'Etampes, du Parc St Paul et de l'aquarium géant du Val d'Europe.

Une demi journée par semaine, les enfants se sont rendus à la piscine de Beaumont sur Oise. Une rencontre sportive « inter centre aéré » a été organisée avec les centres de Viarmes et de Saint Martin du Tertre et la joie sur les visages au retour de cette journée en disait long sur le bon déroulement de celle-ci. Aucun incident n'a été à signaler et l'équipe pédagogique était satisfaite de ce mois de juillet.

Nous nous organiserons différemment en 2004 afin de permettre les inscriptions bien plus tôt que cette année. DG

## REUNION AVEC LES JEUNES BAILLONNAIS

Nous avons eu la satisfaction de recevoir 37 jeunes Baillonnais le 26 juin au cours d'une soirée où différents thèmes ont été abordés. Nous avons tout d'abord évoqué le respect mutuel entre ados et adultes et il semble que parfois cela ne soit pas bien pratiqué par les deux communautés. Cela a pour conséquence fâcheuse des débordements de toutes sortes ; de la montée du verbe jusqu'aux insultes parfois. Un peu de tolérance d'un côté et de compréhension de l'autre permettraient d'éviter ces joutes. Il ressort des différentes demandes formulées par la population "jeune et ado" que quelques aménagements de confort pourraient être réalisés. D'autre part, nous avons recensé que seul 2 enfants sur 37 présents pratiquaient une activité sportive au sein des associations de Asnières, Viarmes ou Lamorlaye. Nous allons afficher sur les panneaux "infos", la liste des associations de Asnières/Viarmes car il semble qu'elle devrait intéresser certains jeunes. La commission Jeunesse et Sports ainsi que la commission Travaux se réuniront début septembre pour définir les aménagements qui pourront être effectués. Les réponses aux différentes questions posées seront communiquées par un message distribué dans les boîtes à lettres.

*La commission Jeunesse et Sports*



## OPERATION KARTING

Le mercredi 11 juin 2003 s'est déroulée la traditionnelle journée Karting sur le parking de Franprix. Cette journée organisée par le Conseil Général du Val d'Oise et la commune d'Asnières sur Oise a vu 28 jeunes pilotes en découdre sur l'anneau tracé par le Rating Kart de Corneilles en Vexin, partenaire de cette opération auprès du département. Les dix meilleurs garçons et la meilleure fille se retrouveront lors d'une finale qui aura lieu le 15 octobre à Corneilles en Vexin.

Les sélectionnés sont :

LACROU Cyril  
DUMOTTIER Rémi  
LACHENAUD Maxime  
COURMES Emilien  
DEAMORIN Jérémy  
CIPRIANI Kilien  
CIPRIANI Gueric  
HUMBERT Mickael  
DUFFOUR Jeremy  
LECORRE Gaëtan  
LECHERBONNIER Elise

Merci de prendre contact avec la mairie dans les meilleurs délais pour l'inscription à cette finale.

À nouveau un grand merci aux équipes techniques de la commune pour leur implication dans cette organisation. DG

## MEDAILLE JEUNESSE ET SPORT

Le 26 juin dernier avait lieu dans les salons de la Préfecture de Cergy la remise des médailles d'Or et d'Argent de la Jeunesse et des Sports. À cette occasion, Monsieur le Préfet du Val d'Oise a décoré Monsieur Charles QUINT, résidant dans notre commune à Baillon, de la médaille d'Or pour l'ensemble des services rendus à la cause sportive et pour son dévouement au sein des différentes collectivités où il a professé. Bravo à vous. DG

**VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS OCCASIONNELLES ? COMPOSEZ LE 0800 833 344 (APPEL GRATUIT) UN ÉLU SERA À VOTRE ÉCOUTE ENTRE 9H ET 17H30 DU LUNDI AU VENDREDI ET ENTRE 9H ET 12H LE SAMEDI POUR APPORTER UNE SOLUTION À VOTRE PROBLÈME.**

## PARTICIPATIONS

**Responsable édition :**

Eric Therry

**Articles :** Ginette Bianchi

Solange Gobet - Juliette Lefort  
Michelle Poitevin - Josette Jourde  
Claude Krieguer - Hervé Windels  
Philippe Marcot - Didier Gouret  
Bernard Marchand - Jean-Marc Guieau  
- Lucien Mercier - Michel Collin.

**Ont également collaboré :** Tous les membres de la commission information.

**Photos :** Michelle Poitevin, Gérard Chapelle, Gilbert Glogowski.

**Correction :**

Commission information.

**Conception Graphique :** Euromovie. Colorisation couverture :

Gilbert Glogowski.

**Impression :** 3D.

**PROCHAINE PARUTION : NOVEMBRE 2003**





## GALA DE DANSE

Les 27, 28 et 29 juin, Isabelle Serrou, Delphine Catroux et les élèves de l'école de Danse d'Asnières, nous ont fait voyager sur tous les continents du Monde avec musiques et chorégraphies adaptées. Un beau spectacle, riche en couleurs. Bravo à tous les participants, y compris les mamans couturières ainsi qu'à Madame Jourde et son équipe dévouée. Un grand Bravo aussi aux deux Jeunes d'Asnières sur-Oise qui dans le spectacle ont fait une démonstration de Jumbée.

MP

*(voir article et photos page 7)*

## CENTRES EQUESTRES

Les Championnats de France 2003 ont réuni du 28 juin au 20 juillet plus de 880 participants au Parc Équestre Fédéral à Lamotte Beuvron en Sologne. Cet événement est le plus grand rassemblement équestre d'Europe. La Fédération Française d'Équitation est heureuse de féliciter les clubs et cavaliers d'Asnières sur Oise pour leurs performances :

CAVALIER	PLACE	DISCIPLINE	CATEGORIE
GEOFFREY NOEL	3 <sup>ème</sup>	Polo Club	Minime
GEOFFREY NOEL	5 <sup>ème</sup>	Attelage	Minime

